

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1413

présenté par

M. Fournier, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Chatelain, Mme Rousseau,
Mme Taillé-Polian, M. Raux, M. Bayou, Mme Arrighi et Mme Pasquini

ARTICLE 1ER A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.